

# Audioprothèses : il est temps d'engager le débat

Paris, le 2 octobre 2015 – Le Bucodes SurdiFrance salue l'intéressante étude que l'UFC-Que Choisir a publiée lundi sur son site<sup>1</sup>, dénonçant le sous-équipement des Français en audioprothèses et plusieurs dysfonctionnements qui entourent la commercialisation et la prise en charge de ce produit de santé. Elle confirme et renforce plusieurs constats que nous avons déjà exposés dans notre revue **6 millions de malentendants**. Elle apporte également des données nouvelles, par exemple sur les liens financiers qui existent entre le secteur de l'audioprothèse et les médecins ORL. L'étude de Que Choisir n'est cependant pas exempte de défauts et une concertation sur ces sujets est nécessaire en présence de toutes les parties concernées.

Cette étude réaffirme le constat, précédemment établi par le Bucodes SurdiFrance dans son rapport de novembre 2014, **Le reste à charge en audioprothèse**<sup>2</sup> : le reste à charge est trop élevé et souvent dissuasif pour les patients. Cela est particulièrement vrai pour les plus de 60 ans qui, contrairement aux plus jeunes, n'ont pas accès aux aides de la MDPH et des organismes qui financent l'accessibilité en milieu professionnel. Le second constat, pleinement partagé par le Bucodes SurdiFrance est celui d'un besoin de transparence à tous les niveaux dans l'intérêt de l'utilisateur.

L'enquête de l'UFC-Que Choisir a été largement reprise par de nombreux médias ; le Bucodes et ses associations membres ne peuvent que se réjouir de cet impact médiatique. Elle aborde la question sous l'angle du marché de l'audioprothèse, ce qui constitue un point d'entrée essentiel. Cependant, malgré la remarquable qualité et la précision du travail d'investigation réalisé par l'UFC-Que Choisir, le raisonnement qui consiste à penser qu'en doublant le nombre d'audioprothésistes la concurrence fera baisser les prix s'avère caduque. La théorie économique et l'expérience d'autres pays pour le marché de l'audioprothèse comme l'expérience de la France pour l'optique, montrent que c'est le contraire qui se produira. Le Bucodes SurdiFrance publiera prochainement un article sur ce sujet dans le magazine **6 Millions de Malentendants** et sur le site **surdifrance.org**. L'UFC-Que Choisir ne mentionne pas non plus l'incroyable dispersion des prix pratiqués pour un même appareil, qui peuvent varier du simple au double, ni la qualité de service, très inégale d'un audioprothésiste à l'autre.

Ces questions sont d'importance et le Bucodes SurdiFrance, association reconnue d'utilité publique, qui fédère plus de 40 associations de personnes devenues sourdes et malentendantes en France estime qu'il est plus que temps que les Pouvoirs Publics prennent l'initiative de réunir les représentants des usagers, du corps médical, des industriels, des audioprothésistes et des instances politiques pour engager un travail de concertation et apporter des réponses concrètes à cet enjeu de santé publique.

1. UFC-Que Choisir, *Audioprothèses, Un marché verrouillé au détriment des malentendants*, septembre 2015, 28p.

2. *Rapport sur le reste à charge en audioprothèse* : <http://surdifrance.org/publications/rapports-bucodes-surdifrance>

## Contact Bucodes SurdiFrance

### Bucodes SurdiFrance / 6 Millions de Malentendants

Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey (boîte 83) | 75018 Paris

Tél. : 09 72 45 69 85 | Courriel : [contact@surdifrance.org](mailto:contact@surdifrance.org)

Web : [www.surdifrance.org](http://www.surdifrance.org)

*Reconnu d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance fédère des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes dans toute la France.*